

# POLOGNE

## Assemblée annuelle de la BERD

Londres, 1<sup>er</sup> juillet 2021

### Déclaration de M. Adam Glapiński, Gouverneur représentant la Pologne auprès de la Banque européenne pour la reconstruction et le développement

Madame la Présidente de la BERD,  
chers collègues Gouverneurs,  
Mesdames et Messieurs,

Permettez-moi de saluer pour commencer le travail de toutes les personnes grâce auxquelles nous nous retrouvons aujourd'hui pour cette Assemblée annuelle. Je suis heureux que nous puissions nous réunir de nouveau, même si ce n'est qu'en mode virtuel, afin de délibérer sur les questions les plus pressantes à traiter pour que l'activité reprenne normalement et de renforcer notre action commune. Nous fêtons cette année le 30<sup>e</sup> anniversaire de la BERD, ce qui nous donne une excellente occasion de nous pencher sur ses impressionnantes réalisations pendant toutes ces années et d'aborder l'avenir avec confiance et avec la conviction que la Banque continuera de jouer un rôle clé en matière d'aide à la transition, au développement et à la durabilité. Bien que la vaccination soit en progrès, nous ne pouvons absolument pas dire aujourd'hui que la crise de la COVID-19 est derrière nous. Ceci est particulièrement vrai pour ce qui est des conséquences économiques de la pandémie, sachant que le PIB de la majorité des pays d'opérations de la Banque s'est contracté. On aperçoit cependant la lumière au bout du tunnel, comme le confirme, entre autres, les propres prévisions économiques de la BERD, qui tablent sur un retour à la croissance dans l'ensemble de ses régions en 2021. Les PIB devraient, espérons-le, retrouver leur niveau d'avant la crise. L'autosatisfaction n'est toutefois pas de mise. Au contraire, nous devons agir pour non seulement renforcer la reprise, mais également pour traiter certains problèmes structurels incontournables, par des mesures tant nationales qu'internationales.

La Banque centrale de Pologne (Narodowy Bank Polski), que j'ai le plaisir de présider, s'est profondément impliquée, main dans la main avec le gouvernement, dans les initiatives sans précédent mises en œuvre en Pologne, *entre autres* en baissant les taux d'intérêt pour stimuler l'économie et en pratiquant un assouplissement quantitatif. Il ne fait aucun doute que ces mesures, prises au bon moment, étaient nécessaires et qu'elles ont été utiles. Grâce à elles, la pandémie a eu un impact relativement restreint sur l'économie polonaise, comme en a témoigné en 2020 notre faible taux de chômage, le plus bas des pays de l'Union européenne (UE), et la petite contraction de notre PIB, parmi les plus limitées de l'UE. Qui plus est, selon de nombreuses prévisions économiques aussi bien polonaises qu'internationales, la Pologne devrait voir son PIB retrouver son niveau d'avant la crise sans attendre la fin de l'année 2021. Ce qui ne veut cependant pas dire que nous sommes au bout de nos peines, car la pandémie n'est pas encore terminée.

D'où l'importance de l'approche *Reconstruire en mieux*. Cette démarche va au-delà de la simple compensation des pertes subies en raison de la COVID-19. Elle vise à relever les défis

structurels mondiaux auxquels sont confrontés le monde et plus particulièrement les pays d'opérations de la BERD. Ses objectifs sont directement alignés sur les orientations stratégiques prévues dans le Cadre stratégique et capitalistique 2021-25, que nous avons adopté l'an dernier. Nous sommes par conséquent très favorables à l'approche *Reconstruire en mieux*, visant à stimuler les réformes dans les secteurs clés et à faire en sorte que l'action de la BERD soit la plus efficace possible. Nous sommes en particulier intimement convaincus du caractère crucial des mesures destinées, entre autres, à renforcer le financement par prise de participations, à intensifier le soutien aux PME et à développer le dialogue sur les politiques à mener. Celles-ci prépareront le terrain pour des adaptations structurelles générales, tout en contribuant à réduire les écarts en matière de transition qui perdurent dans un certain nombre de pays d'opérations, dans le respect du mandat de la BERD.

Nous saluons le travail accompli par la Banque pour s'aligner sur les objectifs de l'Accord de Paris. La coordination dans ce domaine particulier sera déterminante pour réussir et notre capacité à agir ensemble sera décisive. Parallèlement à cette immense tâche, nous devons tenir compte du contexte particulier de chaque pays et le traiter de manière équilibrée. À cette fin, nous appelons la BERD à reconnaître que le gaz naturel constitue une source d'énergie de transition nécessaire qui s'impose à un certain nombre de pays d'opérations, en raison de leur situation particulière et de leur mix énergétique actuel, s'ils veulent pouvoir réaliser leur transition vers une économie faiblement carbonée. Une telle constatation serait en outre conforme à l'approche de la transition juste, qui prend en compte l'ampleur des problèmes auxquels sont confrontés les différents pays dans ce domaine crucial. En l'absence d'un soutien aux capacités de production reposant sur le gaz, certains pays d'opérations, dont la Pologne, risquent de rester beaucoup plus longtemps dépendants du charbon. Pour les raisons que nous venons d'exposer, nous ne pouvons pas soutenir totalement la Résolution sur l'ambition climatique de la BERD.

Concernant l'éventuel élargissement géographique des activités de la Banque, nous n'y sommes pas opposés dans le principe, mais nous considérons que le moment n'est peut-être pas le mieux choisi pour envisager une entreprise aussi ambitieuse. Tout d'abord et avant tout parce que les besoins des actuels pays d'opérations restent considérables, nombre d'entre eux ayant en particulier été sévèrement touchés par la pandémie de COVID-19 et par ses conséquences sur le long terme. De plus, étant donné l'ordre du jour extrêmement chargé qui est déjà celui de la BERD, nous devons prendre en compte les ressources de la Banque et sa capacité à tenir ses engagements si l'élargissement envisagé à l'Afrique subsaharienne et à l'Irak se déroule trop rapidement. Au vu de tous ces facteurs, nous sommes favorables aux propositions visant à prévoir une évaluation approfondie et exhaustive des risques afférents à une éventuelle expansion, dans le cadre de la poursuite du travail analytique de la Banque sur cette question. Nous aimerions également réaffirmer que le fait de discuter d'un élargissement potentiel ne peut être conditionné à aucune pression sur les pays d'Europe centrale et orientale, bénéficiaires à l'origine du soutien de la BERD, les incitant à passer au stade de la gradation, et que le processus de cette gradation doit rester piloté par les pays concernés. Nous sommes cependant très favorables aux discussions en cours sur l'amélioration de l'Approche opérationnelle post-

gradation universelle, dans la perspective d'assurer de solides relations entre la Banque et tout membre décidant un jour de se passer à l'avenir de son soutien.

Nous sommes très favorables à une aide au développement de la part de l'UE permettant d'atteindre de la manière la plus efficace possible les objectifs de développement durable. C'est donc avec grand intérêt que nous suivons les débats sur l'avenir de l'architecture européenne de financement du développement et que nous y participons. Globalement, tout le monde s'accorde pour dire que le scénario du « statu quo plus » sera appliqué. Nous estimons que cette solution semble la moins perturbante pour le système. Sa mise en œuvre devrait pouvoir se faire rapidement. Une coopération plus approfondie entre la Banque européenne d'investissement (BEI), la BERD et d'autres acteurs du développement, ainsi qu'une coordination précise de leur action, nous paraissent nécessaires pour profiter pleinement de leurs atouts respectifs, la BERD gardant son rôle essentiel au sein de cette architecture améliorée.

Nous approuvons la révision des Codes de conduite et les modifications qui ont été proposées. À notre avis, cette approche renforce considérablement le cadre de gouvernance de la Banque. Si les changements proposés précisent bien ces lignes de conduite, nous attendons avec intérêt la poursuite des travaux dans ce domaine.

Pour finir, j'aimerais demander à la Banque de rester très vigilante concernant la situation au Bélarus. Dans l'hypothèse où la situation sur place se détériorerait, nous devons être prêts à réagir à la mesure de sa gravité. Néanmoins, dès lors que le Bélarus aura amorcé une transition démocratique, nous estimons qu'il existe dans ce pays un potentiel permettant à la BERD – ainsi qu'à d'autres institutions financières internationales – de s'engager activement en soutenant économiquement cette transition. Nous souhaitons confirmer notre volonté de participer activement à la recherche de solutions favorisant la transformation de notre voisin oriental.

Permettez-moi de conclure en vous disant que j'ai bon espoir, bien que nous n'ayons pas encore totalement surmonté la crise de la COVID-19, que nous soyons en bonne voie non seulement de parvenir à la reprise économique, mais également de saisir l'occasion qui nous est donnée de mettre en route des réformes structurelles supplémentaires et de *Reconstruire en mieux*. Je suis persuadé que la BERD jouera un rôle de leader dans la mise en œuvre de cet ordre du jour. Un an sera certainement trop court pour la mener à bien, mais j'espère que nous pourrons nous féliciter des avancées réalisées lorsque nous nous reverrons l'année prochaine pour notre Assemblée annuelle, je l'espère en présentiel.